

COLLEGE PH. DE COMMYNES
 16 Avenue Beethoven
 37200 TOURS
 Tél. : 02.47.27.12.18

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance N° 1 année scolaire 2009/2010
 23/11/2009

Membres titulaires		Présent	Absent	Excusé	Remplacé par
Chef d'Établissement Principal Adjoint Gestionnaire CPE	Mme DASSY M. BOUCHART M. EUZENAT Mme REINERT	X X X X			
Collectivité De rattachement	M. GERNOT			X	
Commune	Mme MONSIGNY			X	
Personnalité qualifiée	Mme CLAIR	X			
Personnel Enseignement et d'Education	M.CORNILLOT- CLEMENT M. BOURGUEDIEU Mme PICO Mme CROUEL Mme MORAND M. MOMOT	X X X X X		X	
Personnel Administratif Techniques et Ouvriers de Service	Mme LEBOT Mme RIAUTE	X X			
Parents	M. JONCHERAY M. GOUILLOU Mme DELAUNAY M. CHANVALON M. DEFER M. VENON	X X X X X		X	Mme FRAYSSE
Élèves	HADDAR Azzedine DOUSSINEAU Célia	X X			

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CA DU 23/11/2009

<p>Compte rendu des thèmes traités classés dans le chapitre :</p> <p style="text-align: center;">CONSEIL D'ADMINISTRATION</p>	<p>Réservé à l'administration destinataire</p>
<p>Secrétaire : Monsieur BOUCHART, Principal Adjoint</p>	
<p>Le PV du conseil d'administration n°5 du 25/06/2009 est adopté à l'unanimité</p>	
<p>ORDRE DU JOUR :</p> <p>1- Approbation de l'ordre du jour 2- Approbation du PV du CA du 25 juin 2009 3- Installation du CA : - Commission permanente - Conseil de Discipline - CESC - Commission d'hygiène et de sécurité. 4- Attribution des logements de fonction - Concession de logement - Chambre de l'assistante 5- Permanence des petites vacances 6- Questions financières : - Modification du taux des charges communes et tarifs - Contrats et conventions - DBM 2009. 7- Budget 2010 8- Voyages 9- Informations réunions professeurs parents 10- Bilan de l'Association Sportive 11- Questions diverses.</p>	
<p>L'ordre du jour est adopté à l'unanimité</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CA DU 23/11/2009

<p>Compte rendu des thèmes traités classés dans le chapitre :</p> <p style="text-align: center;">CONSEIL D'ADMINISTRATION</p>	<p>Réservé à l'administration destinataire</p>																								
<p>Madame DASSY présente la constitution LA COMMISSION PERMANENTE :</p> <p>Le chef d'établissement, président : V. DASSY L'adjoint au chef d'établissement : J-M BOUCHART Le gestionnaire : E. EUZENAT</p> <p>1 représentant de la collectivité locale de rattachement : - M. GERNOT</p> <p>3 représentants des personnels d'enseignement et d'éducation :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Titulaires :</td> <td style="width: 50%;">Suppléants :</td> </tr> <tr> <td>- B. BOURGUEDIEU</td> <td>- M. CROUZEL</td> </tr> <tr> <td>- L. CORNILLOT-CLEMENT</td> <td>- F. MORAND</td> </tr> <tr> <td>- H. PICO</td> <td>- O. MOMOT</td> </tr> </table> <p>1 représentant des personnels ATOS</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Titulaire :</td> <td style="width: 50%;">Suppléant :</td> </tr> <tr> <td>- M. RIAUTE</td> <td>- A. GAVIER</td> </tr> </table> <p>3 représentants des parents d'élèves :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Titulaires :</td> <td style="width: 50%;">Suppléants :</td> </tr> <tr> <td>- C. VENON</td> <td>- S. BERTIN</td> </tr> <tr> <td>- M JONCHERAY</td> <td>- B. FRAYSSE</td> </tr> <tr> <td>- B. DELAUNAY</td> <td>- P. GOUILLOU</td> </tr> </table> <p>1 représentant des élèves :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Titulaire :</td> <td style="width: 50%;">Suppléant :</td> </tr> <tr> <td>- HADDAR Azzedine</td> <td>- DOUSSINEAU Célia</td> </tr> </table>		Titulaires :	Suppléants :	- B. BOURGUEDIEU	- M. CROUZEL	- L. CORNILLOT-CLEMENT	- F. MORAND	- H. PICO	- O. MOMOT	Titulaire :	Suppléant :	- M. RIAUTE	- A. GAVIER	Titulaires :	Suppléants :	- C. VENON	- S. BERTIN	- M JONCHERAY	- B. FRAYSSE	- B. DELAUNAY	- P. GOUILLOU	Titulaire :	Suppléant :	- HADDAR Azzedine	- DOUSSINEAU Célia
Titulaires :	Suppléants :																								
- B. BOURGUEDIEU	- M. CROUZEL																								
- L. CORNILLOT-CLEMENT	- F. MORAND																								
- H. PICO	- O. MOMOT																								
Titulaire :	Suppléant :																								
- M. RIAUTE	- A. GAVIER																								
Titulaires :	Suppléants :																								
- C. VENON	- S. BERTIN																								
- M JONCHERAY	- B. FRAYSSE																								
- B. DELAUNAY	- P. GOUILLOU																								
Titulaire :	Suppléant :																								
- HADDAR Azzedine	- DOUSSINEAU Célia																								

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CA DU 23/11/2009

<p>Compte rendu des thèmes traités classés dans le chapitre :</p> <p style="text-align: center;">CONSEIL D'ADMINISTRATION</p>	<p>Réservé à l'administration destinataire</p>																												
<p>Madame DASSY présente LE CONSEIL DE DISCIPLINE :</p> <p>Le chef d'établissement, président : V. DASSY L'adjoint au chef d'établissement : J-M BOUCHART Le gestionnaire : E. EUZENAT La CPE : B. REINERT</p> <p>4 représentants des personnels d'enseignement et d'éducation :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Titulaires :</td> <td style="width: 50%;">Suppléants :</td> </tr> <tr> <td>- B. BOURGUEDIEU</td> <td>- H. PICO</td> </tr> <tr> <td>- O. MOMOT</td> <td>- F. MORAND</td> </tr> <tr> <td>- L. CORNILLOT-CLEMENT</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- M. CROUZEL</td> <td></td> </tr> </table> <p>1 représentant des personnels ATOS :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Titulaire :</td> <td style="width: 50%;">Suppléant :</td> </tr> <tr> <td>- M. RIAUTE</td> <td>- Mme GAVIER</td> </tr> </table> <p>3 représentants des parents d'élèves :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Titulaires :</td> <td style="width: 50%;">Suppléants :</td> </tr> <tr> <td>- J-P GUERRIN</td> <td>- J-PH DEFER</td> </tr> <tr> <td>- Y. CHANVALON</td> <td>- R. PODEVIN</td> </tr> <tr> <td>- C. HEINTZ</td> <td>- P. GOUILLOU</td> </tr> </table> <p>2 représentants des élèves :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Titulaires :</td> <td style="width: 50%;">Suppléants :</td> </tr> <tr> <td>- A. HASSAR</td> <td>- M. VENON</td> </tr> <tr> <td>- C. DOUSSINEAU</td> <td>- A. PEREIRA DA SILVA</td> </tr> </table>	Titulaires :	Suppléants :	- B. BOURGUEDIEU	- H. PICO	- O. MOMOT	- F. MORAND	- L. CORNILLOT-CLEMENT		- M. CROUZEL		Titulaire :	Suppléant :	- M. RIAUTE	- Mme GAVIER	Titulaires :	Suppléants :	- J-P GUERRIN	- J-PH DEFER	- Y. CHANVALON	- R. PODEVIN	- C. HEINTZ	- P. GOUILLOU	Titulaires :	Suppléants :	- A. HASSAR	- M. VENON	- C. DOUSSINEAU	- A. PEREIRA DA SILVA	
Titulaires :	Suppléants :																												
- B. BOURGUEDIEU	- H. PICO																												
- O. MOMOT	- F. MORAND																												
- L. CORNILLOT-CLEMENT																													
- M. CROUZEL																													
Titulaire :	Suppléant :																												
- M. RIAUTE	- Mme GAVIER																												
Titulaires :	Suppléants :																												
- J-P GUERRIN	- J-PH DEFER																												
- Y. CHANVALON	- R. PODEVIN																												
- C. HEINTZ	- P. GOUILLOU																												
Titulaires :	Suppléants :																												
- A. HASSAR	- M. VENON																												
- C. DOUSSINEAU	- A. PEREIRA DA SILVA																												

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CA DU 23/11/2009

<p>Compte rendu des thèmes traités classés dans le chapitre :</p> <p style="text-align: center;">CONSEIL D'ADMINISTRATION</p>	<p>Réservé à l'administration destinataire</p>
<p>Madame DASSY présente la constitution de LA COMMISSION D'HYGIENE ET DE SECURITE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'équipe de direction - La CPE - Les personnels sociaux et de santé - Les représentants des personnels enseignants : <ul style="list-style-type: none"> - Mme LAURENCON - M.LANIBOIRE - Les représentants des parents : <ul style="list-style-type: none"> - Mme CHIKHI - Mme L'HOMMEDE - Mme FRAYSSE - Mme ROCHE <p>LA COMMISSION D'HYGIENE ET DE SECURITE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Chef d'établissement - Le Gestionnaire - La CPE - Représentant de la collectivité de rattachement - 2 personnels enseignants - 1 ATOSS - Les représentants des parents : <ul style="list-style-type: none"> - M. CHANVALON - Mme ROCHE 	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CA DU 23/11/2009

<p>Compte rendu des thèmes traités classés dans le chapitre :</p> <p style="text-align: center;">GESTION FINANCIERE</p>	<p>Réservé à l'administration destinataire</p>
<p>LES LOGEMENTS DE FONCTION :</p> <p>Madame DASSY soumet au vote les attributions des logements de fonction pour nécessité absolue de service soit :</p> <p>Mme DASSY, M BOUCHART, M EUZENAT, M BLIN</p> <hr/> <p>VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</p> <hr/> <p>Le CA accepte à l'unanimité le montant du forfait de charge de 65 euro/mois pour la mise à disposition d'une Chambre d'assistant.</p> <hr/> <p>VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</p>	
<p>PERMANENCE DES PETITES VACANCES :</p> <p>Madame DASSY informe le CA que l'organisation des permanences des petites vacances est la suivante :</p> <p>voir tableau</p> <p>M BOUCHART à la toussaint</p> <p>Mme DASSY à Noël</p> <p>M EUZENAT en Février</p> <p>Mme REINERT à Pâques</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CA DU 23/11/2009

<p>Compte rendu des thèmes traités classés dans le chapitre :</p> <p style="text-align: center;">GESTION FINANCIERE</p>	<p>Réservé à l'administration destinataire</p>
<p>QUESTIONS FINANCIERES :</p> <p>Le gestionnaire souhaite, compte tenu de l'importance dans l'ordre du jour de la partie financière et dans un soucis de clarté pour les membres du CA, exposer séparément les éléments ayant trait à l'année budgétaire 2009 et ceux se rapportant au budget prévisionnel 2010.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concernant l'exercice 2009, la situation financière du chapitre R2 se traduit par une demande de prélèvement sur fonds de 1800.31 € soit l'intégralité des réserves mobilisables. - Il est demandé au CA le vote d'une aide de 500 € au profit de l'association sportive du collège financée sur les crédits budgétaires 2009. - Enfin une demande d'admission en non-valeur d'un montant de 49.58 € est portée à l'approbation du CA. La procédure contentieuse a été menée à terme et un procès verbal de carence a été produit par l'huissier qui prouve l'insolvabilité de la famille ; la créance sera donc soldée sur le budget de l'établissement. - Concernant l'exercice 2010, le choix d'une présentation générale au vu du document remis aux membres du conseil (voir annexe 1), complété par un tableau détaillé, permettra d'analyser successivement tous les points financiers restant à l'ordre du jour. Le BUDGET PREVISIONNEL 2010 (+ E.P.C.P) a été construit en prenant en compte 2 contraintes essentielles : la baisse, pour la seconde année consécutive, de la subvention de fonctionnement (Voir annexe 1) et la nécessité de modifier le pourcentage du reversement du service restauration au service général au titre des charges communes. <ul style="list-style-type: none"> - Le montant de la subvention départementale accuse une baisse de 3% qui suit celle de 5% de l'exercice précédent soit un total de 8199 € sur 2 ans alors que l'établissement a prélevé 27123 € sur ses fonds de réserves pour le seul exercice en cours et que ses effectifs remontent. C'est néanmoins sur la photographie de ses fonds de réserves au 31.12 que l'établissement a été sanctionné et pour répondre à ce soucis d'optimisation des réserves qui anime le conseil général, il est proposé un prélèvement au maximum autorisé soit 4099.61 € afin d'équilibrer le budget prévisionnel (Voir annexe 1) Le gestionnaire précise néanmoins qu'il ne s'agit pas d'une remise à zéro car il existe toujours une part de réserves incompressibles de 5 %. Par ailleurs, les crédits 2009 non dépensés sur l'exercice iront nourrir les fonds de réserves au 31.12. 	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CA DU 23/11/2009

<p>Compte rendu des thèmes traités classés dans le chapitre :</p> <p align="center">GESTION FINANCIERE</p>	<p>Réservé à l'administration destinataire</p>
<p>- La 2eme contrainte concerne la demi pension et la nécessité d'équilibrer le chapitre R2 dès le budget initial, évoquée lors du précédent compte financier. Cela nécessite une modification du taux du reversement au service général qui passe de 20 à 15 %, quatre cinquième de cette somme allant effectivement au service général pour faire face aux besoins en viabilisation du restaurant scolaire. Il est précisé suite à l'interrogation d'un enseignant que cette variation des taux n'a rien d'arbitraire et a fait l'objet de simulations préalables.</p> <p>Par ailleurs le nombre des demi pensionnaires augmentent et une hausse des tarifs de 2.60 % est proposée (2.63 % autorisé par le conseil général)- Voir annexe 1.</p> <p>En intégrant ces contraintes, le budget 2010 est présenté en équilibre et les différents chapitres de dépenses sont détaillés. La volonté de maintenir les dépenses pédagogiques et la nécessité de ne pas baisser le chapitre de viabilisation entraînent des arbitrages douloureux concernant les chapitre C (-8.33%) et D (-17.40%).</p> <p>- Concernant <u>le chapitre A1</u>, il est souligné que la dotation en informatique du Conseil Général génère pour le collège une économie importante et porte l'équipement en ce domaine a un niveau satisfaisant. <u>Le chapitre B</u> intègre un avenant E.D.F qui optimise les dépenses d'électricité avec une baisse de 1707 € sur 2009 qui devrait encore s'accroître en 2010. Le commentaire du <u>chapitre C</u> s'appuie sur le commentaire de l'annexe 2 (Contrats et conventions). Le contrat photocopies a été renégocié à la baisse et la mise en réseau de 5 postes à l'administration devrait générer des économies non négligeables de consommables encore accentuées par la baisse du coût copie. C'est <u>le chapitre D</u> qui accuse le fléchissement le plus important. Des économies substantielles sont envisagées sur les consommables (voir plus haut) et également sur les envois postaux par la remise des bulletins aux parents lors des réunions parents professeurs (économie de 912 €). Les différents tarifs (dégradations, autres...) tels que décrits dans l'annexe 2 sont évoqués. Enfin, <u>le chapitre restauration</u> bénéficie de la hausse des effectifs mais doit lui aussi consentir à des sacrifices ; les reliquats disponibles provenant des remboursements du fonds commun des services hébergement permettent la non budgétisation de certaines sommes inscrites les exercices précédents pour faire face à des réparations en cuisine.</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CA DU 23/11/2009

<p>Compte rendu des thèmes traités classés dans le chapitre :</p> <p style="text-align: center;">GESTION FINANCIERE</p>	<p>Réservé à l'administration destinataire</p>
<p>Un enseignant souhaite savoir s'il y a eu plus de dépenses de chauffage suite à l'hiver précédent rigoureux et si l'introduction des technologies TICE a généré des économies en photocopies.</p> <p>Le gestionnaire atteste que cela s'est traduit lors de l'ajustement des consommations gaz par environ 1000 € de dépenses supplémentaires alors que l'exercice qui précédait avait permis l'établissement d'un avoir de 7000 €. En revanche on peut en effet constater des économies concernant la consommation en photocopies.</p> <p>A une question d'un parent d'élève concernant les manuels scolaires, le gestionnaire rappelle que ces fournitures sont achetées grâce à des crédits d'Etat et non sur la subvention départementale. Par ailleurs, même s'il est exact que tous les programmes ont changé, il existe une logique de suivi par matière (cf. : Enjoy en anglais) qui se traduit en 2009 par seulement quatre demandes de renouvellement de manuels toutes honorées. Au final, il reste 635 euros de reliquats sur les manuels qui seront sans doute absorbés par les nouveaux achats dus à l'augmentation des effectifs.</p> <p><u>Question d'un Parent :</u> Dans l'idée des économies proposées comme les « frais postaux », n'est il pas possible d'avoir recours à une liste de diffusion pour les convocations des différentes commissions ?</p> <p><u>Réponse du gestionnaire et de la principale :</u> L'idée est bonne mais pas toujours réalisable. Cela risque de transférer les frais sur les participants à ces commissions. (Ex : frais d'impression des documents parfois nombreux)</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CA DU 23/11/2009

<p>Compte rendu des thèmes traités classés dans le chapitre :</p> <p style="text-align: center;">GESTION FINANCIERE</p>	<p>Réservé à l'administration destinataire</p>
<p>Les différents points abordés sont soumis au vote et tous approuvés à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aide de 500 € à l'association : 20 pour - unanimité - D.B.M. 2009 : CHAPITRE R2 : 1800.31 € : idem. - Admission en non valeur : 49.58 € : idem - Modification du taux du reversement aux charges communes : idem - Augmentation du montant de la demi pension de 2.60 % : idem. - Contrats et conventions, tarifs divers : idem. - Budget prévisionnel 2010 et E.P.C.P : idem. 	
<p>VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</p>	
<p> </p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CA DU 23/11/2009

<p>Compte rendu des thèmes traités classés dans le chapitre :</p> <p style="text-align: center;">GESTION FINANCIERE</p>	<p>Réservé à l'administration destinataire</p>
<p>LES SORTIES : Madame la Principale demande un vote de principe sur les sorties pédagogiques à la journée.</p> <p>LES VOYAGES : voir tableau sur les documents annexe 2</p> <p>Madame MORAND est invitée à présenter le voyage (échange linguistique) en Allemagne. <u>Résumé :</u> Lieu : Eppstein 20 élèves LV1 et LV2 Allemand 17 3^{ème} et 3 4^{ème}. Participation : 280 euros + frais de régie. Train ou bus (à l'étude) En Allemagne du 2 au 16 mars 2010. A TOURS du 27 avril au 11 mai.</p> <p>Madame Pico est invitée à faire de même pour le voyage en Italie : (les monuments romains antiques) <u>Résumé :</u> 3 jours sur place à ROME. Elève de 4^{ème} et 3^{ème} (option grec et/ou latin) 30 élèves 18 4^{ème} et 12 3^{ème}. Dernière semaine de Février (pour un coût moindre) Participation : 220 euros (frais de régie pris en charge par le FSE)</p> <p>Les différents points abordés sont soumis au vote et tous approuvés à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sorties à la journée - Voyages linguistiques en Allemagne - Voyage en Italie 	
<p>VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</p>	
<p> </p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CA DU 23/11/2009

<p>Compte rendu des thèmes traités classés dans le chapitre :</p> <p style="text-align: center;">VIE SCOLAIRE</p>	<p>Réservé à l'administration destinataire</p>
<p>LES REUNIONS PARENTS PROFESSEURS : Madame DASSY informe le CA des dates des réunions Parents / Professeurs pour le premier trimestre :</p> <p><u>6^{ème}</u> : le 20 octobre avec remise d'un relevé de note <u>5^{ème} et 4^{ème}</u> : le 3 décembre avec remise de bulletins aux familles <u>6^{ème} et 3^{ème}</u> : le 8 décembre avec remise de bulletins aux familles. Si le bilan est satisfaisant, même principe de fonctionnement au second trimestre.</p> <p>Début mars, une réunion d'orientation pour les familles des élèves de 3^{ème}.</p> <p><u>Question d'un Parent :</u> Le fait de réunir deux niveaux le même soir inquiète les familles. Quand pensez vous ?</p> <p><u>Réponse de la principale :</u> Ceci est un essai et oblige à limiter un peu la durée de l'entretien mais cela a déjà fonctionné correctement dans d'autres établissements. Par ailleurs, si les parents ne peuvent pas venir, ils seront reçus par la suite par la direction.</p> <p><u>Question d'un Parent :</u> Une réunion de présentation de l'équipe pédagogique aux parents est elle prévue ?</p> <p><u>Réponse de la principale :</u> Cela reste en débat pour l'année prochaine</p> <p>BILAN DE L'ASSOCIATION SPORTIVE : Monsieur CORNILLOT-CLEMENT fait le bilan de L'AS (Voir document réunion du 15 octobre). L'association remercie les parents de la Commy'nauté pour la dotation en T-shirts faite en début d'année. Cela va dans le sens pour une meilleure identification du Collège lors des différentes manifestations sportives.</p> <p>La direction se joint à lui pour ces remerciements.</p> <p>Madame la principale remercie le Conseil Général pour la dotation en faveur de l'association sportive.</p> <p>Une remarque est faite sur une trop faible participation des 4^{ème} et des 3^{ème} cette année à l'AS.</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CA DU 23/11/2009

<p>Compte rendu des thèmes traités classés dans le chapitre :</p> <p style="text-align: center;">QUESTIONS DIVERSES</p>	<p>Réservé à l'administration destinataire</p>
<p>Madame la principale demande que soit votée une modification de l'amplitude horaire d'ouverture du collège. En effet, l'accompagnement éducatif ainsi que la multiplication des options (latin et grec) occupent parfois le créneau S4 de l'après-midi. (16h45-17h45) Il faut donc modifier l'horaire de fermeture en 17h45.</p> <hr/> <p>VOTANTS : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0</p> <hr/> <p>Questions FCPE et réponses de Madame la Principale : Madame DASSY a répondu aux questions concernant la commission de sécurité et le CESC en début de CA, lors de son installation. Le CESC se réunit le 10 décembre, ce sera l'occasion de faire le bilan des actions de l'an dernier et proposer le projet de cette année. Concernant les déplacements, il est hors de question que les enseignants soient obligés de se déplacer à chaque heure (problème de sécurité et salles spécialisées). Concernant les voyages, Madame DASSY s'étonne de la question puisqu'en début d'année, certain membre de la FCPE regrettait que le collège n'organise pas plus de voyages. Ce n'est pas la vocation d'un EPLE. Les professeurs accompagnateurs ne sont pas remplacés. Les parents peuvent solliciter une aide auprès de l'assistante sociale (fonds sociaux peu importants !) ou demander à régler en plusieurs fois. Le point sur l'organisation des rencontres professeurs parents est une information que l'on doit donner aux familles au premier CA. Concernant le suivi du projet pédagogique, Madame DASSY rappelle que le bilan est voté à la fin de chaque année. Le contenu des heures de vie de classe est de la responsabilité du professeur principal, il diffère d'une classe à l'autre, d'un niveau à l'autre. Les élèves qui quittent le collège à 17h45 ne restent pas sans surveillance, ils doivent rester à l'intérieur du collège en attendant le bus.</p> <p>GRIPPE A (H1N1) : Madame DASSY informe le CA sur la distribution aux parents d'élèves des documents concernant la vaccination des élèves.</p> <p>Les absences de ce lundi s'élevaient à 20% de l'effectif pour raisons multiples.</p>	